

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-05-019

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 23
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 4
Nombre de pouvoir(s) : 4

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le quinze mai deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 6 mai 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Alain THOLOT, Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Stéphane VILLARD, Martine CHARLES, Margot SOLVIGNON, Arnaud DE MAZENOD, Christelle PLUCHAUD, Florence GAVARD, Florence CHEUCLE, René MEASSON, Marie-Pierre SEON, Serge TRIOULEYRE, Odile PHILIPPON, Claude TOUILLOUX, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Pierre PASQUIER, Marc COMBETTE, Henri CELLIER, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Pierre PASQUIER pouvoir à Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE pouvoir à SERGE TRIOULEYRE, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOT, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Stéphane VILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : PATRIMOINE - LOCATION DU BIEN SITUÉ 1 PLACE DU DOCTEUR VILLARD - REMISE GRACIEUSE DE LOYERS AU NOUVEAU LOCATAIRE : LE RESTAURANT « A LA CROISÉE »

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20240515-2024-05-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2024
Publication : 24/05/2024

Suite au courrier de M. TETE, gérant du restaurant « L'AME ET REVE », reçu le 6 mars 2024, informant de la cession de son fonds de commerce à M. BIEN et MME PLANCHE-ARGAUD ou à toute société qu'ils constitueront, Monsieur le Maire a accepté la transaction afin de poursuivre l'activité de restauration dans ces locaux.

Les repreneurs vont devoir réaliser des travaux et reprendre l'activité après une fermeture du restaurant de plusieurs mois.

Par courrier du 1^{er} mai 2024, M. BIEN et MME PLANCHE-ARGAUD ont sollicité la commune de St Marcellin en Forez pour une remise gracieuse de 3 mois de loyers afin de reprendre l'activité et ainsi leur donner un « coup de pouce ».

Le loyer actualisé en décembre 2023 s'élevait à la somme de 632,18 € TTC mensuel.

Il est demandé à l'assemblée de bien vouloir approuver la remise gracieuse de 3 mois de loyers au nouveau locataire « A LA CROISÉE » pour la location du 1 Place du Docteur Villard, pour un montant total de 1 896,54 €.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres,

- **DECIDE** la remise gracieuse de 3 mois de loyers au nouveau locataire « A LA CROISÉE » pour la location du 1 Place du Docteur Villard, pour un montant total de 1 896,54 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 17 MAI 2024

Le Maire,

Eric LARDON

The image shows a large, stylized black ink signature of Eric Lardon. Overlaid on the signature is a circular blue official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ" around the perimeter and the number "42680" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a lion.

Le Secrétaire de séance

Stéphane VILLARD

A large, stylized black ink signature of Stéphane Villard.